

Le Flash - 2013/1

Enfouir une ligne THT, c'est possible !

La ligne 2 x 320 000 Volts France-Espagne permettra à la France d'importer l'électricité produite en Espagne par les fermes solaires et éoliennes Espagnoles, soit 2 x 1000 MégaWatts.

À Santa Llogaia en Espagne, le courant alternatif sera transformé dans une station de conversion en courant continu, puis il arrivera dans une tranchée de 31 km aux pieds des Pyrénées Espagnoles qu'il traversera dans un tunnel de 8,5km de long et de 3,5m de large. Puis du pied des Pyrénées Français les 4 câbles suivront une tranchée de 33,5 km de long sur 1,5m de profondeur jusqu'à Blaixas où une nouvelle station de conversion retransformera le courant continu en courant alternatif 50 Hertz.

Autour de cette ligne enterrée, plus aucun champ magnétique 50 Hertz, cependant le champ magnétique continu émis augmentera le champ magnétique terrestre d'un niveau d'environ 50 μ T (micro Tesla) sur ces territoires. EDF s'est engagée à ce qu'un seuil total limite de 140 μ T soit respecté en permanence à la verticale de la ligne.

C'est après 5 ans de négociation entre les associations de riverains assistées du CRIIREM, les représentants d'EDF, RTE (Réseau Transport Electricité de France), la préfecture des Pyrénées Orientales, que la décision de passage en courant continu et l'enfouissement ont été prises.

Le CRIIREM se félicite de cette conclusion qui même si elle représente un coût important (700 millions d'euros) évitera l'exposition des populations à des champs magnétiques d'extrêmement Basses Fréquences, déclarés par l'OMS potentiellement cancérigène (classification 2B) au-delà de 0,4 μ T, seuil rapidement atteint dans un rayon de 300m autour des lignes THT aériennes de notre paysage.

Source : Sciences et Avenir n°792 de Février 2013

LiFi, les LED qui apportent Internet

Il s'agit d'une toute nouvelle technologie qui permet le fonctionnement d'Internet via des ampoules LED.

Toutes les ampoules émettent un flux de lumière discontinu même si cela n'est pas perceptible pour l'homme.

Avec un clignotement de plusieurs millions d'oscillations par seconde pour les LED, il est possible de transférer des données et donc de faire fonctionner Internet.

Cette technologie serait en fait un dérivé de la communication par signaux optiques créée en 1880 qui utilisait le soleil comme lumière et des miroirs comme réflecteurs mais qui était très limité par sa portée et par la météo.

Le Criirem est très interrogatif sur cette nouvelle technologie qui n'a fait l'objet d'aucune étude sur l'être vivant et qui surtout pourrait être utilisée comme images subliminales (image insidieuse invisible par l'œil mais enregistrée inconsciemment) qui sont interdites pour la publicité par décret du 27 mars 1992 (plus précisément l'article 9 du décret n°92-280 du 27 mars 1992 modifié).

Source : Science et Avenir n°792 de Février 2013